

# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



MAGALI TALANDIER

# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

REPENSER LES RELATIONS  
VILLES-CAMPAGNES

LE SIÈCLE URBAIN

**ARMAND COLIN**

## Légende illustration de couverture : Grenoble infrarouge

En infrarouge, la ville, terrain connu, devient terre inconnue. Lavée de ses couleurs familières, elle se fait étrange, étrangère, résolument différente. Une ville de demain sans chlorophylle, une cité de science-fiction, clinique et froide, surgie d'une dimension parallèle.

Depuis 25 ans, je vis la SF au quotidien dans mon métier de traductrice et d'éditrice. Aujourd'hui, la technique photographique infrarouge permet à mon univers intérieur de venir tordre la réalité de la ville où j'habite. Bienvenue à Grenext.

Florence

Illustration de couverture : © Florence Bury

Mise en pages : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Armand Colin, 2023

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur,  
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-63263-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

La question territoriale suscite un intérêt croissant, que ce soit auprès des acteurs publics, privés, des chercheurs en sciences sociales, bien sûr, mais également en sciences de la vie et de la terre et en sciences de l'ingénieur. À la suite de la crise du fordisme et des systèmes productifs, des transformations sociales liées aux mobilités, de la modification du rapport au travail, de l'évolution des modes de consommation ou de l'essor des pratiques de loisir et de tourisme, le territoire est souvent apparu comme un facteur d'inégalités, de fractures. La lutte des places prenait alors le pas sur la lutte des classes. Si ces problématiques demeurent, l'urgence écologique apporte un nouveau regard sur tout ce qui a trait au local. Le territoire devient levier de transition, creuset de solutions pour demain. En effet, face aux enjeux globaux de réchauffement climatique, de perte de biodiversité ou de raréfaction des ressources, le territoire émerge comme un lieu fédérateur, permettant une réappropriation de ces enjeux. Ce passage à l'action a aussi comme vertu de rassurer. On assiste en quelque sorte à une territorialisation effrénée des problématiques sociales, écologiques, voire économiques, souvent comprise comme une application en local des principes globaux, ou bien encore comme un possible repli dans des espaces autonomes.

Or, le territoire en tant que système complexe est à la fois lieux, liens et acteurs. Il se construit et se renouvelle sans cesse selon le contexte socio-culturel, géographique, politique, historique... L'enjeu analytique et opérationnel n'est pas seulement une question de retour au local, de réduction des échelles ou bien encore d'opposition entre villes et campagnes ou entre métropoles et hinterland, mais au contraire de révéler et comprendre la complexité des systèmes territoriaux en constante mutation.

Le titre de l'ouvrage insiste donc sur ces relations entre les villes et les campagnes, qui nous paraissent être à la fois des leviers essentiels, mais possiblement aussi des verrous de la transition écologique. La connaissance de ces liens, leur équilibre, leur régulation sont des éléments fondamentaux pour garantir une transition écologique solidaire, à la fois socialement et spatialement. La question de la « domination » des très grandes villes au cours des décennies passées est

posée, mais toujours en lien et au regard des échanges avec les autres types d'espace. Par exemple, la métropolisation, qui marque les trente dernières années de dynamiques spatiales, se joue à de multiples échelles et toujours dans la complémentarité entre villes – de toutes tailles – et campagnes – de toutes natures.

Cet ouvrage est à la fois à destination des étudiants de licence ou de master en géographie, urbanisme, aménagement et des chercheurs et des acteurs locaux ou nationaux. Il tente d'apporter un éclairage objectif, le plus souvent chiffré et cartographié, sur les mutations contemporaines observées en France, depuis les territoires, urbains comme ruraux. Du fait de ma formation, l'entrée économique est privilégiée, mais toujours en lien avec les dynamiques démographiques, les impacts sociaux et les enjeux environnementaux. L'analyse est à la fois multi-sectorielle et multi-scalaire. Elle porte une attention toute particulière aux interactions, aux échanges, aux réseaux et aux coopérations. En effet, le développement territorial repose sur la question du dedans et du dehors, sur celle des flux internes et externes qui irriguent les territoires.

L'étude de ces processus nécessite des cadres analytiques et des outils propres à l'analyse territoriale. Au fil des pages qui suivent, des notions, concepts et méthodes de l'aménagement, de l'économie et de la géographie sont mises en œuvre pour tenter de comprendre les dynamiques de développement des villes et des campagnes. L'usage de méthodes quantitatives, déployées à partir de données locales à une échelle d'analyse quasi systématiquement nationale, permet une comparaison des situations dans le temps et l'espace. Elle facilite la généralisation et la conceptualisation des phénomènes observés. La cartographie est également très présente afin de donner à voir, là encore, les transitions à l'œuvre. Enfin, de nombreux exemples et études de cas sont mobilisés pour faciliter la compréhension et l'appropriation des analyses.

L'ouvrage se structure autour de trois parties.

La première met en perspective, sur une période longue, les dynamiques démographiques des communes françaises depuis la deuxième révolution industrielle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces analyses permettent de caractériser différents modèles spatio-temporels entrecoupés de périodes de transition. Cette rétrospective des dynamiques du développement des territoires révèle l'impact différencié des grands cycles culturels et économiques sur les espaces français. Concentration spatiale, structuration urbaine, desserrement périurbain, renouveau rural ponctuent cette longue histoire des territoires. De la révolution

industrielle à nos jours, nous reprenons les distinctions classiques de régime agraire, puis industriel, auxquelles nous ajoutons l'idée d'une socio-économie cognitive, puis collaborative.

La deuxième partie explore ce que nous appelons dans la première le modèle cognitif métropolitain, qui domine actuellement. La métropolisation et ses conséquences sur les activités productives, mais également sur les mobilités résidentielles sont au cœur des sujets traités. Les forces centrifuges et centripètes de ces processus induisent de façon concomitante une agglomération des systèmes de production et des richesses créées dans les grands pôles urbains, tout en générant des flux en sens contraire : périurbanisation, migrations d'agrément, mobilité résidentielle des retraités, déplacements touristiques... La métropolisation se traduit par une déconnexion des espaces fonctionnels qui génère une hypertrophie des circulations de richesses, mais aussi de biens, de matière, d'énergie ou encore une perte de souveraineté industrielle ; soit autant de situations qui apparaissent de moins en moins soutenables.

Sur fond de crise environnementale et sociale, la dernière partie interroge la possibilité d'un nouveau mode de développement économique urbain, qualifié de résidentiało-productif dans la mesure où il entraînerait une reconnexion fonctionnelle des espaces, une hybridation des processus de production et de consommation. La transition écologique et la révolution numérique que nous vivons ouvrent de nouvelles perspectives. Télétravail, tiers-lieux, fablab, économie collaborative, économie de la fonctionnalité, économie fondamentale ou essentielle... recomposent le champ des possibles en matière de développement économique des territoires. Cette dernière partie explore, en s'appuyant sur des travaux, cas d'études et données récentes, les signaux faibles de ces transformations territoriales.





PREMIÈRE PARTIE

RÉTROSPECTIVE  
DU DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL

## INTRODUCTION

Les bouleversements économiques, politiques, sociaux et environnementaux ont impacté le développement des territoires de façon différenciée dans l'espace et dans le temps. Ces mutations multiples peuvent être anticipées, appropriées, accompagnées, mais également subies différemment d'un espace à l'autre, selon son histoire, sa géographie, sa composition sociale, sa structure économique, sa gouvernance... On considère en analyse territoriale que les effets conjoncturels (contexte exogène) et structurels (ce qui compose la société et l'économie locale, comme avoir plus de jeunes, de cadres, etc.) se combinent aux effets locaux, endogènes, spécifiques au territoire étudié (une histoire, un climat, une gouvernance, une géographie particulière) pour assurer ou non le développement territorial. Dans cet ouvrage, le développement territorial est défini par l'amélioration des conditions de vie de la population locale. Il s'agit donc d'un processus qualitatif qui s'inscrit dans la durée et qui mobilise des ressources et leviers d'action multiples. L'analyse du temps long est donc un élément important pour comprendre ces mécanismes. En économie, l'analyse des séries temporelles est courante. Elle permet d'identifier les phases des cycles économiques ou bien encore des trajectoires sociales, à l'image par exemple des travaux de Thomas Piketty qui retrace sur le temps long l'évolution des inégalités sociales (Piketty, 2013). En revanche, la territorialisation de ces phénomènes n'est pas aisée. D'une part, parce que les données sont plus rares ; et, d'autre part, parce que l'espace a posé, de tout temps, des difficultés conceptuelles aux économistes (Thisse, 1997). À l'inverse de l'économie, la géographie est par définition une science qui a pour objectif l'étude de la territorialisation des phénomènes sociaux. L'espace y est donc fondamental. Néanmoins, la géographie intègre moins systématiquement que l'économie les trajectoires sur le temps long, préférant peut-être laisser cette tâche à l'histoire.

L'étude des principales dynamiques du développement territorial nécessite de dépasser ces spécificités disciplinaires pour mener une analyse spatiale des principaux enjeux socio-économiques sur le long terme. La question est cependant plus complexe qu'il n'y paraît, car le temps géographique ne peut se résumer à l'étude d'un processus linéaire, dans lequel une nouvelle phase remplacerait la précédente, à l'image des cycles économiques. En effet, lorsque l'on privilégie une approche

territoriale des dynamiques socio-économiques, on est confronté à une sédimentation des modèles et non à un simple processus de remplacement. Fernand Braudel parlait d'ailleurs d'une « décomposition de l'histoire en plans étagés » (Braudel, 1966). L'espace garde la trace des systèmes socio-économiques et culturels antérieurs (Frémont *et al.*, 1984), que ce soit dans le sol, à travers le bâti, sous forme de patrimoine matériel, mais également immatériel (culture commune, savoir-faire local...) En ce sens, le territoire est un construit culturel, approprié par celles et ceux qui y portent une attention particulière, parce qu'ils y vivent, y travaillent ou y ont un attachement singulier. Le territoire, enfin, est également un lieu d'échanges, d'interface, de flux. Nous considérons donc le territoire comme un système complexe de lieux, de liens et d'acteurs.

L'étude des régimes (ou modèles) de développement territorial proposée dans cet ouvrage doit donc tenir compte des temporalités multiples qui impactent de façon différenciée les territoires. Selon Bernard Elissalde, « chaque structure spatiale possède sa propre périodisation, fonctionne selon son propre rythme et s'articule d'une certaine façon avec d'autres pour produire selon les époques des systèmes spatiaux ayant des configurations variées, mais aussi perdurer d'un système spatial à un autre ». Toujours selon cet auteur, il est alors possible de déceler des périodes intermédiaires entre deux systèmes spatiaux, correspondant à « une situation de transition territoriale au cours de laquelle existent des inadéquations entre des acteurs, leurs champs d'intervention, les structures spatiales qu'ils produisent et un territoire » (Elissalde, 2000, p. 233).

Cette première partie propose une mise en perspective historique et territorialisée du développement territorial. Elle met en évidence les grands systèmes spatio-temporels, les régimes de développement, ainsi que les périodes de transitions territoriales à l'œuvre depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. La question posée est celle des recompositions, diverses et variées, vécues par les territoires sur un temps long, de ce que l'on appelle le modèle agraire et rural au modèle cognitif et métropolisé (Talandier, 2016). Cette rétrospective géographique s'appuie sur deux siècles de données exhaustives issues des recensements nationaux de la population à l'échelle des communes françaises<sup>1</sup>. Cette

1. La base de données que nous utilisons pour ce travail a été construite en trois temps. En 2007, j'ai recueilli dans le cadre de ma thèse, auprès des directions régionales de l'Insee, une première série de données pour 17 régions françaises sur la période 1871-1999 (Talandier, 2007), complétée, en partie à l'époque, par l'achat de données auprès du Laboratoire des données historiques. En 2015, grâce au développement du site de Cassini, j'ai pu harmoniser, corriger et compléter minutieusement cette base de données à partir de 1806, avec l'aide de mes collègues Valérie Jousseau et Bernard-Henri Nicot. Enfin, en 2022, j'ai terminé ce travail de collecte et mis à jour la base de données.

maille géographique extrêmement fine permet de spatialiser, à travers l'étude des stocks et des variations de population, les grandes mutations économiques qu'a connues le pays depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. À défaut de disposer de données économiques localisées sur un laps de temps aussi grand, les mouvements démographiques traduisent, dans l'espace, les principaux modèles ou régimes de développement territorial à l'œuvre depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le notent Le Bras et Tapinos à la fin des années 1970, « les variables démographiques et les variables économiques, la population et les ressources agissent réciproquement les unes sur les autres » (Le Bras et Tapinos, 1979). Ainsi, un lien étroit s'est établi, tout au moins jusqu'aux années 1970-1980, entre les ressources d'un territoire, les systèmes de production et la population recensée à son lieu de résidence. Jusqu'à cette époque, les logiques productives et les logiques résidentielles se superposent dans l'espace. Il est d'ailleurs couramment admis que la géographie de la population et la géographie économique sont intimement liées ; la géographie du peuplement nous renseigne sur la géographie économique et réciproquement. « L'étude interprétative de la répartition de la population est donc liée à l'analyse des conditions d'existence déterminées par les forces productives et les rapports économiques et sociaux » (Georges, 1950). En revanche, les modèles de développement territorial plus récents sont beaucoup plus complexes. Ils s'appuient sur des processus productivo-résidentiels qui, paradoxalement, entraînent à la fois une concentration de la richesse produite dans les grandes villes du monde et une diffusion des revenus générés à travers les mécanismes de redistribution publique et privée. À partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les logiques de production se déconnectent peu à peu des logiques de population, contribuant également au découplage entre enjeux de croissance et enjeux de développement. Observer et analyser la géographie de la population nous renseignent, jusqu'aux années 1970-1980, sur les mutations socio-économiques des territoires. Après ces années, les liens se distendent et le recours à d'autres variables d'analyse devient nécessaire.

Cette première partie s'organise autour de trois chapitres. Le premier décrit de façon détaillée la géographie de la population dans les communes de France métropolitaine depuis 1806. Cette analyse permet de comprendre les grands mouvements de concentration et de déconcentration urbaine observés sur le temps long. Le deuxième chapitre découpe ces évolutions de long terme en différentes périodes considérées comme autant de régimes de développement territorial, entrecoupés de périodes de transition. Le dernier chapitre, enfin,

## INTRODUCTION

détaille chacune de ces périodes pour mieux mettre en évidence les caractéristiques socio-économiques et territoriales de ces différentes phases du développement territorial. Tout notre propos est illustré par l'analyse démographique diachronique réalisée à une échelle fine (celle des communes françaises) sur plus de deux siècles, permettant de révéler les liens complexes qui unissent géographie du peuplement et dynamiques socio-économiques.

## Deux siècles de mutations spatio-démographiques

De 1806 à 2018, la population de la France métropolitaine dans ses frontières actuelles a plus que doublé, passant de 30 à 65 millions d'habitants. L'évolution de la population française n'a cependant pas été régulière au cours de la période considérée. On constate des phases d'accélération et de ralentissement de la croissance démographique ou bien encore des phases de diminution, notamment lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. Ces variations démographiques sont hétérogènes dans l'espace. Ainsi, si les années 1800-1850 sont caractérisées par une répartition relativement dispersée de la population sur le territoire national, la période de 1850 à 1910 enregistre au contraire un profond exode rural en lien avec la révolution industrielle. De 1910 à 1950, les deux guerres mondiales confortent l'essor des régions industrielles, tandis que la période des Trente Glorieuses (1945-1975) s'accompagne d'un processus de rééquilibrage entre les régions. C'est également la fin de l'exode rural avec, en 1968, des soldes migratoires qui redeviennent positifs dans les campagnes situées à proximité des villes. La périurbanisation, la désindustrialisation ou bien encore la métropolisation marquent les dernières décennies de notre période d'observation. Toutes ces phases ont des conséquences territoriales différenciées, traduisant ce lien puissant qui unit l'espace à la société. Ainsi, dans le monde agraire du XIX<sup>e</sup> siècle, les principales ressources économiques restent la terre et le travail des hommes, conditionnant un habitat dispersé et une population rurale. Au contraire, le modèle métropolitain actuel résulte d'une globalisation des flux matériels et immatériels, concentrant les forces économiques dans les grandes villes du monde. Les sections retracent de façon détaillée cette géographie du peuplement.

## Évolution de la population des communes françaises de 1806 à 2018

Le nombre et le type de communes impactées par ces dynamiques démographiques nationales varient d'une période à l'autre (graphique 1.1 et tableau 1.1).

### *Croissance et décroissance des communes*

Après la période révolutionnaire, le Premier Empire est une période de faible croissance démographique. Les nombreuses guerres et les défaites, notamment la campagne de France de 1814, font que le bilan démographique n'est que légèrement positif. Les années suivantes, celles de la Restauration (1814-1830), de la monarchie de Juillet (1830-1848) et de la Deuxième République (1848-1852), même si elles ne sont pas exemptes d'émeutes, de brèves révolutions et de guerres (conquête de l'Algérie, 1830-1848), sont marquées par une croissance démographique à la fois soutenue et spatialement diffuse. Tout l'espace national profite de ce dynamisme puisque près des trois quarts des communes françaises enregistrent une croissance de la population. Seule la population des très petites communes de moins de 250 habitants diminue légèrement. La population reste spatialement relativement bien répartie et, en 1851, près des deux tiers (61 %) des Français habitent dans une commune de moins de 2 000 habitants, alors que seulement 8 % résident dans une commune de plus de 20 000 habitants. En revanche, les années qui suivent jusqu'à la veille de la guerre de 1914 marquent un tournant majeur. La révolution industrielle entraîne un exode rural qui dure 100 ans. Durant la première phase de cette période, ce sont plus des trois quarts des communes françaises qui se dépeuplent ! De 1891 à 1911, le mouvement d'exode rural s'accroît encore et 78 % des communes françaises perdent des habitants. La concentration urbaine se met en marche. Ainsi, en 1911, les communes de moins de 2 000 habitants n'abritent plus que 46 % de la population française. Inversement, les villes grandes et moyennes (20 000 habitants et plus) regroupent à présent 37 % de la population totale. La période 1911-1921, marquée par la Première Guerre mondiale, accuse une forte baisse de la population du pays qui touche près de 90 % des communes. Toutefois, dans ce contexte de déclin démographique, les villes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants voient leur population augmenter : le phénomène de concentration urbaine se poursuit. L'augmentation de la population de la France reprend dans les années

1920-1930, intensifiant la concentration urbaine et l'exode rural. La Seconde Guerre mondiale marque une nouvelle diminution de la population, notamment, cette fois, dans les villes moyennes, sans pour autant réellement perturber le mouvement d'urbanisation croissante.

À partir de 1946 s'installe une période de croissance démographique exceptionnelle : en moyenne + 0,72 % par an jusqu'en 1954, puis + 1,10 % entre 1954 et 1968. Cette croissance est très concentrée puisque seulement un tiers des communes en profite. L'année 1968 marque une rupture : c'est la fin de l'exode rural qui aura duré un siècle. Les communes de moins de 2 000 habitants atteignent cette année-là leur minimum absolu avec seulement 14,7 millions d'habitants comptabilisés.

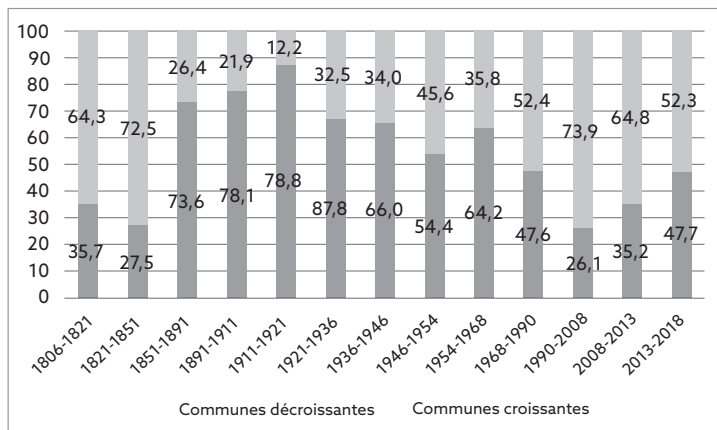
Sur la dernière période, le rythme de croissance démographique ralentit peu à peu. Il est de + 0,59 % par an entre 1968 et 1990, de + 0,52 % entre 1990 et 2008 et seulement de + 0,36 % entre 2013 et 2018. Cette chute de l'accroissement démographique est liée à une importante réduction du solde naturel au cours des cinq dernières années. Ce changement de dynamique au cours du XXI<sup>e</sup> siècle s'accompagne d'une décroissance démographique dans de nombreuses communes. Ainsi, alors que près des trois quarts des communes voient leur population augmenter entre 1990 et 2008, renouant avec les tendances du début du XIX<sup>e</sup> siècle, ce taux chute à 52 % entre 2013 et 2018. Au cours des cinq dernières années, près d'une commune sur deux a perdu de la population !

### *Seuils de population et représentations de l'espace rural*

Si l'on analyse à présent ces évolutions par taille de commune, nous observons un phénomène intéressant en lien avec le seuil de 2 000 habitants (graphique 1.2), à savoir qu'en dessus de ce seuil les communes – prises dans leur ensemble – ne se sont jamais dépeuplées (Talandier, 2007). Pour rappel, ce seuil a durant plus de deux siècles permis de définir les communes (ou unités) urbaines et les communes dites rurales. Pour être très précis, la notion d'unité urbaine – qui caractérise donc l'urbain – repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Les autres communes sont appelées « communes rurales ». Cette définition du rural par défaut est utilisée jusqu'en 2020, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) privilégiant depuis une définition basée sur la densité.



Graphique 1.1 Répartition des communes selon qu'elles perdent ou gagnent des habitants par période intercensitaire de 1806 à 2018



Source : Magali Talandier, d'après les recensements de la population de 1806 à 2018 (Insee, LDH, Cassini).

Tableau 1.1 Répartition de la population par taille de commune entre 1806 et 2018

	1806		1851		1911		1954		2018	
	% nb. communes	% pop. française	% nb. communes	% pop. française	% nb. communes	% pop. française	% nb. communes	% pop. française	% nb. communes	% pop. française
<250 hab.	17,7	3,1	13,2	1,9	23,1	3,2	33,4	4,1	32,0	2,4
250 à 500 hab.	30,4	13,2	27,5	9,8	27,6	8,4	26,9	7,9	20,8	4,0
500 à 1000 hab.	30,5	25,1	32,2	21,8	26,4	15,5	20,6	11,6	19,0	7,2
1000 à 2000 hab.	15,1	24,2	18,4	24,3	14,2	16,5	10,6	11,8	13,0	9,8
2000 à 5000 hab.	5,0	16,9	7,0	19,6	6,4	16,1	5,5	13,4	9,1	15,2
5000 à 20 000 hab.	1,0	9,9	1,3	10,8	1,8	13,3	2,3	17,1	4,7	23,0
20 000 à 100 000 hab.	0,1	4,9	0,2	5,9	0,4	12,2	0,5	17,1	1,2	23,2
>100 000 hab.	0,0	2,6	0,0	5,9	0,0	14,9	0,1	17,1	0,1	15,3

Source : Magali Talandier, d'après les recensements de la population de 1806 à 2018 (Insee, LDH, Cassini).

Ainsi, ce seuil de 2 000 habitants sépare les communes qui perdent de la population de celles qui en gagnent. Ceci est lié au fait que l'exode rural a essentiellement touché les plus petits villages et les hameaux. Les bourgs, les petites villes, les villes moyennes et les grandes ont au contraire profité des mouvements de population. Ainsi, ce seuil de 2 000 habitants agglomérés a fortement influencé la perception que l'on a pu avoir des espaces ruraux (Talandier, 2007). L'image négative du rural, associée au déclin démographique et aux

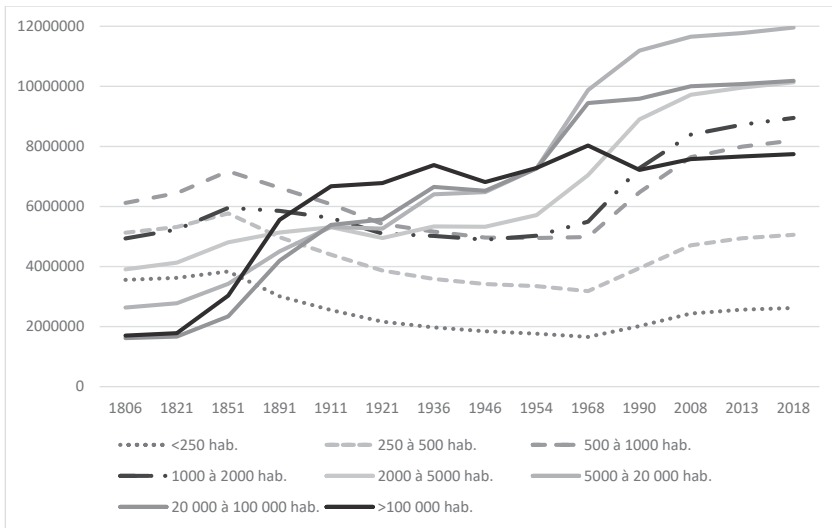
lieux que l'on quitte pour espérer une vie meilleure, reflète cette démarcation entre les communes en déclin et celles, au contraire, qui n'ont jamais cessé de gagner des habitants. Si ce seuil, choisi de façon arbitraire au XIX<sup>e</sup> siècle, avait été de 5 000 habitants, comme le proposait Henri Mendras dans les années 1950, les communes rurales redéfinies ainsi n'auraient jamais été considérées comme en déprise démographique. Elles auraient même été caractérisées par une croissance soutenue et ininterrompue de leur population. L'exode depuis les hameaux et les petits villages vers les bourgs et les villes se serait évidemment produit, mais sans que ce mouvement ne soit associé à une déprise globale, généralisée et profondément associée au monde rural. Bon nombre de travaux, de représentations, voire de politiques publiques, qu'a générés ce type d'espace, en auraient été chamboulés. Cet exemple montre à quel point le choix des seuils et des définitions statistiques, fruits de constructions forcément arbitraires, peut impacter les perceptions collectives, mais également les politiques nationales ou locales.

Les communes de moins de 2 000 habitants ont donc connu une baisse de la population continue de 1851 à 1968. Dans les communes de 2 000 à 5 000 habitants, la population reste relativement stable jusqu'aux années 1968, date à partir de laquelle elles connaissent une croissance très marquée, en raison notamment de la périurbanisation. Les communes les plus peuplées ont enregistré de fortes croissances démographiques jusqu'en 1911. Cette croissance est beaucoup plus modérée, depuis plus d'un siècle. Ainsi, le véritable essor urbain, au sens ici démographique, est plus le fait de communes de taille petite ou moyenne, notamment situées, nous le verrons, en proximité des grandes villes-centres, que de la ville-centre elle-même. Ce sont en effet les communes de 5 000 à 20 000 habitants qui ont connu la plus forte expansion depuis la révolution industrielle.

Ces courbes nous montrent également, qu'en démographie, les variations ne sont jamais brutales (sauf en période de guerre, de pandémie ou d'autres chocs conjoncturels). Elles s'inscrivent dans de longs mouvements de flux et de reflux de population. Ainsi, le mouvement des campagnes vers les villes s'amenuise peu à peu tout au long du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à s'inverser dans les années 1970. Le recensement de 1968 marque le retour de la croissance démographique dans les petites communes, les villages et les bourgs, d'abord dans les couronnes périurbaines, puis dans des espaces de plus en plus éloignés des villes. La période plus récente, tout au moins jusqu'à l'année 2018, s'est accompagnée d'un ralentissement de ce renouveau rural

que l'on observait à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Nous discuterons dans la troisième partie de l'ouvrage des impacts de la crise de la Covid-19 sur ces tendances, et notamment de l'exode urbain que de nombreux journalistes ont commenté. Il est trop tôt pour confirmer ou infirmer que les villes se videraient au profit des campagnes puisque les données du recensement de 2020 fournies par l'Insee ne seront disponibles qu'en 2024. Pour autant, les premiers travaux laissent suggérer que les flux vers le rural restent assez limités et que le phénomène d'exode massif observé au moment du premier confinement était éphémère. Cependant, on sait aussi que l'arrivée de nouvelles populations, même peu nombreuses, dans un petit village peut avoir d'importantes conséquences (maintien des services, ouverture de classe, mais aussi pression foncière). À juste titre, les dernières études proposées par le Plan urbanisme construction architecture (Puca) évoquent donc l'existence de petits flux de l'urbain vers le rural, mais qui potentiellement peuvent avoir de grands effets (Milet *et al.*, 2022).

Graphique 1.2 Évolution de la population en France métropolitaine par taille de communes de 1806 à 2018, définie en 1954



Note de l'auteur : Le seuil de 2 000 habitants sépare les communes qui gagnent ou perdent de la population durant l'exode rural. Distinguant le rural de l'urbain, ce choix de seuil arbitraire a largement influencé nos représentations du monde rural.

Source : Magali Talandier, d'après les recensements de la population de 1806 à 2018 (Insee, LDH, Cassini).

Ces vagues démographiques se traduisent par une concentration et déconcentration spatiale de la population qui varie tout au long de la période étudiée, comme nous allons le voir à présent.

## Concentration et déconcentration spatiale de la population

Tableau 1.2 Coefficient de Gini de 1806 à 2010

	1806	1821	1851	1891	1911	1921	1936	1946	1954	1968	1990	2018
Coef. de Gini	0,421	0,419	0,445	0,539	0,596	0,622	0,665	0,670	0,693	0,750	0,765	0,757

Notes : Le coefficient de Gini mesure la dispersion d'une distribution. Il varie de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie une inégalité parfaite.

Source : Magali Talandier, d'après les recensements de la population de 1806 à 2018 (Insee, LDH, Cassini).

Tableau 1.3 Variation du coefficient de Gini de 1806 à 2018

	1806-1821	1821-1851	1851-1891	1891-1911	1911-1921	1921-1936	1936-1946	1946-1954	1954-1968	1968-1990	1990-2018
Variation annuelle du coef. de Gini entre deux périodes	-0,013	0,088	0,234	0,284	0,264	0,285	0,049	0,295	0,405	0,068	-0,041

Source : Magali Talandier, d'après les recensements de la population de 1806 à 2018 (Insee, LDH, Cassini).

Les tableaux 1.2 et 1.3 mesurent la concentration spatiale de la population et son évolution depuis 1806<sup>1</sup> à partir du coefficient de Gini. Entre 1806 et 1821, près d'un quart (23 %) de la population se répartit sur 50 % de la superficie des communes françaises et, inversement, trois quarts de la population occupent la moitié du territoire. Entre ces deux dates, le taux de concentration (coefficient de Gini) diminue très légèrement, ce qui indique que la population reste très éparse sur le territoire national et se déconcentre même encore un peu (tableaux 1.2 et 1.3). En revanche, à partir de 1821, ce taux commence à augmenter légèrement, avant de progresser rapi-

1. L'auteur remercie Bernard-Henri Nicot, ingénieur de recherche au Laborba, pour ses conseils dans cette conception graphique.